



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 17 mai 2024
Nombre de conseillers présents : 30	
Nombre de suffrages exprimés : 35 dont : 5 pouvoirs	

SEANCE DU 27 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mai à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de Saint-Genès-du-Retz

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Davis DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Remy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléant de Stéphane BARDIN),

Absents ayant donné un pouvoir :

Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT,

Absents représentés :

Stéphane BARDIN

Absents :

Catherine CUZIN, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Yves RAILLIERE,

Secrétaire de séance : Gilles MAS.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2024-60 : Institutions - Ajout d'un membre à la commission santé-social

Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-22, L5211-1 et L5211-40-1,

Vu la délibération n°2023-132 du conseil communautaire en date du 18 décembre 2023 portant création de la commission n°10 Santé et social,

Vu les délibérations n°2020-55 et n°2020-85, fixant les conditions de désignation des membres des commissions communautaires,

Vu la délibération n°2024-01 du conseil communautaire en date du 05 février 2024 portant mise à jour de la liste des membres de la commission n°10 Santé et social,

Vu la délibération n°18 de la commune de Thuret, en date du 25 mars 2024 désignant les représentants de la commune de Thuret à la commission n°10 Santé et social,

La liste des membres est arrêtée comme suit :

Aigueperse - Majorité	Christelle CHAMPOMIER
Aigueperse - Opposition	Christophe CLEMENTE
Artonne	Fabienne CHAUTY
Aubiat	Eliane QUINET
Bas-et-Lezat	Stéphanie MATHILLON
Beaumont-les-Randan	Marie-Pierre BOURDIER
Bussiè-res-et-Pruns	Loïc CHATARD
Chaptuzat	David COUQUE
Effiat	Marie-France BELLIER
Limons	Matéo MOREL
Luzillat	Claude RAYNAUD
Maringues - Majorité	Jean-Luc LAQUENAIRE
Maringues - Opposition	Yves RAILLÈRE
Mons	Didier CHASSAIN
Montpensier	David DESPAX
Randan	Brigitte WATTIEZ
Saint-Agoulin	Pascal LABBE
Saint-André-le-Coq	Patrice DARPOUX
Saint-Clément-de-Régnat	Jacques FLORANTIN
Saint-Denis-Combarnazat	Alain PERROUX
Saint-Genès-du-Retz	Guylaine DUMARCHEY
Saint-Priest-Bramefant	Estelle DESCHAMPS
Saint-Sylvestre-Pragoulin	Bernard MANILLÈRE
Sardon	Maryse TRILLON
Thuret	Joëlle PROLHAC BARDIN
Vensat	Brigitte BILLEBAUD
Villeneuve-les-Cerfs	/

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide de fixer la dénomination et la composition de la commission n°10 Santé-Social comme présentée ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 31 mai 2024

Le président, Claude RAYNAUD

Original électronique signé électroniquement

